

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 24 avril 2017

CDCPP(2017)3
Point 3.3 de l'ordre du jour

COMITE DIRECTEUR
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE
(CDCPP)

EXAMEN DES TRAVAUX DU CDCPP
PAR LE COMITE DES MINISTRES

Pour information

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la gouvernance démocratique
Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

Introduction

Le présent document reproduit les décisions prises par le Comité des Ministres qui sont pertinentes pour les travaux du CDCPP. Il couvre la période écoulée depuis la dernière session plénière du CDCPP en juin 2016.

Le Comité est invité à prendre note des informations.

Réunion et date	Décision du Comité des Ministres concernant le CDCPP	Document de référence	Suite donnée par le CDCPP
1260 ^e réunion 15 juin 2016 Point 7.1	<p>25^e session de la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de l'Education (Bruxelles, Belgique, 11-12 avril 2016) – Rapport du Secrétaire Général</p> <p><i>Décisions</i> Les Délégués</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. prennent acte de la Déclaration finale (CM(2016)67, annexe 3), adoptée lors de la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de l'Education (Bruxelles, Belgique, 11-12 avril 2016), 2. conviennent de la porter à l'attention de leurs partenaires internationaux, en particulier l'Union européenne et les Nations Unies, ainsi que de leurs autres partenaires pertinents, tels que le Centre européen Wergeland ; 3. chargent le Secrétariat de la communiquer aux autres instances compétentes du Conseil de l'Europe pour information ; 4. invitent le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) à prendre en compte la déclaration dans ses travaux futurs ; 5. compte tenu des décisions 1 à 4 ci-dessus, prennent acte de l'ensemble du rapport du Secrétaire Général sur la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de l'Education, tel qu'il fait l'objet du document CM(2016)67. 	CM(2016)67	Le Comité est invité à en prendre acte.
1260 ^e réunion 15 juin 2016 Point 7.2	<p>Projet de protocole portant amendements à la Convention européenne du paysage (STE n° 176) CM(2015)140-rev, Avis n° 291 (2016) de l'Assemblée parlementaire</p> <p><i>Décisions</i> Les Délégués</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. adoptent le Protocole portant amendement à la Convention européenne du paysage, tel qu'il fait l'objet de l'annexe 5 au présent volume de Décisions ; 2. décide de l'ouvrir à la ratification, l'acceptation ou l'approbation par les Parties à la Convention le 1^{er} août 2016. 		Le Comité est invité à en prendre acte.
1261 ^e réunion, 29 juin 2016 Point 7.1	<p>Projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la coproduction cinématographique (révisée) et son Rapport explicatif</p> <p><i>Décision</i> Les Délégués adoptent la Convention du Conseil de l'Europe sur la coproduction cinématographique (révisée), telle qu'elle figure à l'Annexe 2 du présent volume de Décisions, prennent note du Rapport explicatif correspondant, tel qu'il figure dans le document CM(2015)139-addfinal, et décident d'ouvrir la Convention à la signature à une date et un lieu à définir ultérieurement.</p>		Le Comité est invité à en prendre acte.

Réunion et date	Décision du Comité des Ministres concernant le CDCPP	Document de référence	Suite donnée par le CDCPP
1266 ^e réunion, 28 septembre 2016 Point 7.1	<p>Suivi de la Déclaration de la Conférence de Sarajevo du 14 août 2015 – Groupe de travail sur l'égalité de genre dans le secteur audiovisuel (CPP-ESA)</p> <p><i>Décision</i> Les Délégués approuvent le mandat du Groupe de travail sur l'égalité de genre dans le secteur audiovisuel (CPP-ESA), tel qu'il fait l'objet du document CM(2016)111.</p>	Projet de mandat CM(2016)111	Le Comité est invité à en prendre acte.
1266 ^e réunion, 28 septembre 2016 Point 7.3	<p>Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) – Rapport abrégé de la 5^e réunion (Strasbourg, 13-15 juin 2016)</p> <p><i>Décision</i> Les Délégués prennent note du rapport abrégé de la 5^e réunion du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), tel qu'il figure dans le document CM(2016)125.</p>	CM(2016)125	Le Comité est invité à en prendre acte.
1268 ^e réunion 18 octobre 2016 Point 7.1	<p>Convention du Conseil de l'Europe sur la coproduction cinématographique (révisée) – Ouverture à la signature</p> <p><i>Décision</i> Les Délégués décident d'ouvrir à la signature la Convention du Conseil de l'Europe sur la coproduction cinématographique (révisée), le 30 janvier 2017, à Rotterdam (Pays-Bas).</p>	CM/Del/Dec(2016)1268/7.1	Le Comité est invité à en prendre acte.
1271 ^e réunion 16 novembre 2016 Point 7.2	<p>« Culture et démocratie » – Recommandation 2093 (2016) de l'Assemblée parlementaire</p> <p><i>Décision</i> Les Délégués adoptent la réponse à la Recommandation 2093 (2016) de l'Assemblée parlementaire : « Culture et démocratie »</p>	CM/AS(2016)Rec2093-final	Le Comité est invité à en prendre acte.

Réunion et date	Décision du Comité des Ministres concernant le CDCPP	Document de référence	Suite donnée par le CDCPP
<p>1271^e réunion 16 novembre 2016 Point 7.3</p>	<p>Fonds européen de soutien à la coproduction et à la diffusion des œuvres de création cinématographiques et audiovisuelles « Eurimages » – Demande du Canada d’adhérer au Fonds en tant que membre associé</p> <p><i>Décisions</i> Les Délégués, dans leur composition restreinte aux représentants des Etats membres du Fonds européen de soutien à la coproduction et à la diffusion des œuvres de création cinématographiques et audiovisuelles « Eurimages », 1. prennent note de la demande du Canada d’être invité à adhérer à Eurimages en tant que membre associé et de l’accord de principe unanime donné à cette demande par le Comité de direction Eurimages ; 2. décident d’inviter le Canada à adhérer à Eurimages en tant que membre associé.</p>		<p>Le Comité est invité à en prendre acte.</p>
<p>1278^e réunion 22 février 2017 Point 7.1</p>	<p>Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) – Recommandation CM/Rec(2017)1 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au XXI^e siècle</p> <p><i>Décision</i> Les Délégués adoptent la Recommandation CM/Rec(2017)1 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au XXI^e siècle.</p>	<p>CM/Rec(2017)1</p>	<p>Le Comité est invité à en prendre acte.</p>